

100% MOTO
Société par actions simplifiée
au capital de 378 000 euros
Siège Social : Parc des Activités Garosud
40, rue Ettore Bugatti
34000 MONTPELLIER
404 744 120 RCS MONTPELLIER



PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 19 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le dix-neuf mars,

La société **N.D.K.**, société par actions simplifiée, au capital de 10 000 000 euros, dont le siège social est à PERPIGNAN (66000) Espace Automobiles, Chemin de la Fauceille, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de PERPIGNAN sous le numéro 379.492.374, représentée par **Monsieur Didier CHABRIER**, son président, demeurant à PERPIGNAN (66000) 7, rue Jean-Pierre Blanchard,

Associée unique de la société **100% MOTO**,

En présence de **Monsieur Yannick POUGET**, Président non associé de la Société.

A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire.
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associée unique prenant acte de la démission de **Monsieur Yannick POUGET** de son mandat de Président à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Président, sans limitation de durée :

La société **N.D.K.**, société par actions simplifiée, au capital de 10 000 000 euros, dont le siège social est à PERPIGNAN (66000) Espace Automobiles, Chemin de la Fauceille, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de PERPIGNAN sous le numéro 379.492.374

DEUXIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Pour la Société N.D.K
Didier CHABRIER

Signé par :
DIDIER CHABRIER
14BC61CF0CB2456...